



**École Nationale
Supérieure
d'Architecture et de
Paysage de Lille**

Dossier suivi par : **Nadia Lecocq**

Référence/Objet : **Demande de transfert à transmettre avant le 4 mai 2020**

Dossier dématérialisé compressé à adresser à : n-lecocq@lille.archi.fr

Chaque demande doit être accompagnée d'une lettre de motivation, du programme des études, de tous les relevés de notes et d'un dossier de travaux d'étudiant.

> pour les titulaires du diplôme d'études en architecture (grade de licence), la demande est simplement subordonnée aux capacités d'accueil.

> pour les transferts en cours de cycle, les résultats obtenus et les motivations seront appréciés par une commission d'enseignants, en plus des capacités d'accueil de l'école.

Une réponse sera faite à chaque demande avant le 10 Juillet 2020 au plus tard, avec copie à l'école d'origine.

Nom & Prénom : _____

Date et lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Renseignements administratifs et pédagogiques

	Année d'Inscription	Unités d'enseignement validées et nombre d'ECTS obtenus			
Cycle de	20__ - 20__	_____			
Licence	20__ - 20__	_____			
	20__ - 20__	_____	Diplôme	obtenu	le _____
Cycle	20__ - 20__	_____			
de Master	20__ - 20__	_____			

Cycle pour lequel le transfert est demandé _____, année _____

Je demande le transfert de mon dossier administratif et pédagogique à l'ENSAP Lille

date et signature

www.lille.archi.fr +33 3 20 61 95 61 02 rue verte, 59650 Villeneuve d'Ascq, France